



## Sommaire

ASC : une gestation lente et difficile ! .....	1
Les prochaines étapes pour la délivrance .....	1
Bras de fer avec la direction .....	2
Campus de Montpellier et de Toulouse : on se dote d'un outil de contrôle .....	2

## ASC : une gestation lente et difficile !

### ✓ Information

#### Recherche budget désespérément

- ◆ Les salariés attendent des élus de notre CSE qu'ils remettent en marche le fonctionnement des ASC
- ◆ Pour cela, il faut un budget qui détaille l'affectation des sommes en fonction des activités (vacances, loisirs, culture, sport, etc...) des catégories d'ayants droits et ouvrants droits (salariés, enfants, retraités, handicapés, etc..) et des niveaux de prestations (selon le Quotient Familial ou la classification)
- ◆ Les différentes organisations syndicales n'ont pas la même vision sur le sujet
- ◆ La confrontation des projets a montré les différences de point de vue, de méthodes de calcul et a surtout mis en lumière qu'aucun projet n'est abouti

#### Notre projet est prêt, mais refusé

- ◆ Le budget CFE-CGC est basé sur le « tableau magique », c'est-à-dire une matrice très simple qui permet d'un seul coup d'œil de voir quelle somme est allouée à chacun en fonction de son grade et du nombre d'enfants à charge  
Pour tout savoir : <https://www.lemelleurdescse.com/>
- ◆ La CFE-CGC l'a mis en œuvre chez OFS et SCE, et les prestations sont disponibles depuis mi-janvier dans ces entités. En effet, y étant majoritaires aux CSE, nous avons logiquement déployé le tableau magique pour la plus grande satisfaction des salariés

#### Simplicité, liberté et redistribution

- ◆ Simplicité car notre budget est très facile à suivre, et à comprendre, de plus il y a très peu de paperasse à remplir pour bénéficier des prestations
- ◆ Liberté car chacun utilise les sommes allouées à son gré, sans qu'on lui impose des quotas par catégorie
- ◆ Redistribution maximale : nous avons choisi de dépenser la quasi-totalité du budget annuel au bénéfice des Ouvrants - droits et Ayants-droits.
- ◆ Hélas, les autres OS arque-boutées sur le dogme du QF, le refusent pour la DO GSO

#### Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC est accusée d'empêcher le redémarrage des ASC, à travers les tracts des autres OS. Notre réponse dans une déclaration préalable : [ici](#)

Or, nous avons fait le choix de ne pas entrer au bureau du CSE, de n'occuper aucun poste de décision de manière à ne pas être soupçonné d'anti-jeu ou de quelque manœuvre pour faire valoir nos idées. Les autres OS ont donc les mains totalement libres pour avancer et proposer des prestations selon leur politique. Elles sont maîtresses du calendrier.

Mais force est de constater qu'il est plus facile d'écrire des contre-vérités que d'élaborer un budget simple, juste et pertinent. Pour rappel, la CFE-CGC est prête, notre budget est connu, mieux disant, et nous sommes toujours disponibles pour être le recours si d'aventure les autres OS n'arrivent pas à s'entendre pour rédiger enfin une feuille de route viable

## Les prochaines étapes pour la délivrance

### ✓ Information

#### Les OS majoritaires doivent s'entendre

- ◆ N'ayant pas été en mesure de présenter un budget abouti à faire voter, les élus des OS impliquées au bureau du CSE

ont convenu de travailler ensemble pour élaborer un document commun.

## Des contingences à maîtriser

- ♦ Il leur faut aussi choisir un outil de suivi de la comptabilité
- ♦ Apurer les comptes des 2 anciens CE (DO SO et DO Sud), et finir de payer les factures des fournisseurs et les prestations d'une dizaine de familles en attente.

## Bras de fer avec la direction

- ✓ Décision

### Le CSE réclame des moyens

- ♦ Il y a des obligations légales qui s'imposent au CSE
- ♦ Ainsi, il lui faut élaborer et voter un règlement intérieur (RI) qui fixe le cadre du fonctionnement de l'instance, ses droits et devoirs, ses prérogatives et ses marges de manœuvre
- ♦ Il doit également désigner un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel
- ♦ Sur ces 2 sujets, les élus réclament des moyens, afin de travailler efficacement et durablement

### La Direction lui explique comment s'en passer

- ♦ La directrice de la DO GSO, Patricia Goriaux reste inflexible et se retranche derrière l'accord de mai 2019 (que la CFE-

## Analyse de la CFE-CGC

La tournure actuelle des événements ne permet pas d'être optimiste, tant il reste de travail à réaliser. Entre les choix à faire, les compromis à accepter, etc..., nous ne voyons pas la mise en place des ASC avant le T2. Notre conseil : pour ceux qui le peuvent, effectuez vos réservations, pratiquez vos sports et activités culturelles mais gardez précieusement vos factures et justificatifs pour obtenir un remboursement dans quelques mois.

CGC est la seule OS à ne pas avoir signé) pour justifier son refus de donner les moyens supplémentaires nécessaires.

- ♦ Et le peu que la Direction accepte sur le RI est assorti de conditions draconiennes (nombre de réunions, prise en compte des avis de la direction...)
- ♦ De ce fait, le vote d'un référent harcèlement a été repoussé une nouvelle fois

## Analyse de la CFE-CGC

Vos élus CFE-CGC sont solidaires des autres OS et d'accord pour faire bloc devant l'intransigeance de la Direction. Sans cela, le risque est grand de voir le CSE dépossédé de ses prérogatives, transformé en simple chambre d'enregistrement, sans poids réel sur le cours de la vie de l'entreprise

## Campus de Montpellier et de Toulouse : on se dote d'un outil de contrôle

- ✓ Vote

### Les élus votent pour 2 commissions de suivi

- ♦ Le dossier des campus de Montpellier et de Toulouse regorge d'irrégularités et d'incertitudes que les élus des anciennes mandatures ont dénoncé dans les IC CHSCT et devant la justice
- ♦ Les élus ont demandé des précisions sur le nombre de m<sup>2</sup> disponibles, les solutions de parking, de transports urbains, de qualité de la restauration, de dépollution des sols contaminés, etc ... sans avoir de réponses précises
- ♦ De manière à s'assurer que les actions à venir seront faites dans le respect du droit et des intérêts des salariés, ils ont

voté la création d'une commission CSSCT temporaire par projet, soit une pour Toulouse et une pour Montpellier

- ♦ Elles sont composées de membres des CSST des unités concernées, pour un total de 16 personnes chacune

### La Direction conteste ce choix

Sans surprise, la Direction a émis des réserves sur ce choix, arguant d'une interprétation très différente des textes. Elle souhaite une seule commission, ce qui bien sûr compliquerait son travail et son efficacité. Le bras de fer continue, mais nous ne lâcherons rien.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL
- Farid BENALI

- Farida MILCENT
- Valérie VINCENT
- Jérôme WARTEL

### Représentant syndical

- François KANY

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

